

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Corporation Minière Rocmec Inc.

Révoque la décision d'interdiction 2013-FIIC-0026, prononcée le 14 février 2013, limitée à Donald Brisebois, Gérald Désourdy, Paul-Armand Girard, Vanessa Guimond, Émile Molgat et André Savard d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Corporation Minière Rocmec Inc. parce que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 20 mars 2013.

Décision n°: 2013-FIIC-0061